

Conseils pour la manipulation, l'entreposage et la disposition du chlore pour piscine.



Voici quelques conseils généraux de manipulation et d'entreposage :

- Lisez toutes les étiquettes et suivez attentivement les instructions, même pour les produits qui vous sont connus. Consultez un professionnel qualifié afin d'avoir des explications claires et précises.
- Versez toujours le produit chimique dans l'eau de piscine. Ne jamais faire le contraire, c'est-à-dire ne jamais ajouter de l'eau au produit chimique, à moins qu'une telle indication ne figure sur l'étiquette du contenant.
- Portez de l'équipement de protection adéquat : lunettes de protection, gants imperméables aux produits chimiques et chaussures. Bien se laver les mains après avoir manipulé tout produit chimique.
- Utilisez ou manipulez les produits chimiques dans un endroit bien ventilé, de préférence à l'extérieur.
- Ne jamais mélanger différents produits chimiques ensemble.
- Utilisez une tasse à mesurer propre, en métal ou en plastique, distincte pour chaque produit chimique.
- Entrez les produits chimiques dans un endroit frais, sec, bien aéré et non ensoleillé. Les protéger de l'eau et de l'humidité.
- Vous devrez disposer du produit dans son **contenant original** à l'écocentre, contenant **intact, bien fermé et s'assurer que le contenu n'a pas pris l'humidité.**
- Pour en apprendre davantage sur la façon sécuritaire de manipuler les produits chimiques chlorés pour piscines ainsi que sur la façon de les entreposer, nous vous invitons à consulter le site Quebec.ca du MSSS.